

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 47 (1909)
Heft: 10

Artikel: Les échos du passé
Autor: Glayre / Mousson / Polier, Henri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-205813>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'Etat la prime de 60 fr. C'est la seconde prime de ce genre qu'il obtient cet hiver.

Un voyageur qui se dirigeait dernièrement (hiver de 1842) du côté de Saint-Maurice, par le Bois-Noir, a été accompagné par un loup pendant plus d'un quart d'heure.

Une même mésaventure arriva, le 2 février 1842, à un autre voyageur qui revenait à 11 heures du soir de Martigny par la route de Saint-Maurice. Ayant aperçu à quelque distance un animal arrêté sur la route, il s'en approcha et reconnut un loup assis sur ses jambes de derrière et lui faisant face; le voyageur chercha à l'intimider par des menaces et des trépignements; l'animal demeurait immobile. Bientôt un second loup franchit d'un bond la haie épaisse qui bordait la route et vint se placer auprès de l'autre dans la même posture. Il fallut songer à la retraite. Après avoir fait une centaine de pas rétrogrades, le voyageur se retourna et aperçut les deux loups, l'un à droite, l'autre à gauche, un peu en arrière de lui. Il fit un quart de lieue de chemin dans cette fatale société, et transpira par un froid de 10 à 12 degrés. Le voisinage d'une ferme et l'arrivée de quelques personnes le débarrassèrent de ses compagnons incommodes, qui se dirigèrent en hurlant vers la montagne.

Lundi 10 janvier 1842, un sanglier a été tué, entre Arzier et Bassins, par M. Charles Dorier, municipal d'Arzier.

Plusieurs sangliers parcourent les bois du Jorat, mettant en défaut l'habileté des chasseurs.

A Peney, toute la commune avait entouré un petit bois, dans lequel devaient se trouver deux sangliers. Les hommes, armés de leurs fusils de munition, étaient d'un côté, les femmes, munies de fourches, balais et autres instruments, étaient à l'opposite et devaient lancer le gibier sur les chasseurs. Tout à coup, les sangliers paraissent sur la ligne féminine, la contemplant un instant, puis s'avancent pour la forcer. Aussitôt l'armée se débande et prend la fuite en jetant bas les armes.

Les extrêmes se touchent.

Souvent, le rire de la femme
Résonne comme un vrai sanglot:
Tel un opéra rigolo
Qu'on joûrait comme un mélodrame.

Et l'on s'y trompe en vérité
Pour peu que la gaîté soit forte
Ou que l'obstacle d'une porte
Vous interdise d'écouter.

Si pleurs et ris, les deux extrêmes,
Ont des accents parfois les mêmes
Et mêmes larmes dans les yeux,

Sans se départir de son flegme,
On peut risquer cet apophtegme:
Le rire est un sanglot joyeux.

OSCAR NAVAL.

Le temps est beau sans être beau.

La petite scène se passe au village de R. non loin de Lausanne. C'est au lendemain de l'abbaye. Le temps est radieux et tout le monde a repris ses occupations. Seul Jean-Abram, qui a copieusement fêté Bacchus la veille et que tourmente une terrible soif, erre dans le village et passe devant la maison de son ami David.

— David. — Fâ rudo biô, voa.

— Jean-Abram (regardant le ciel où brille un beau soleil). — Fara bin bios s'on bevessâ quinqué vères!

DJAN-DANIET.

LE FION

On lit dans le *Tableau de Paris*, de Mercier: « Un Français enseignait à des mains royales à faire des boutons. Quand le bouton, était fait, l'artiste disait: « A présent, sire, il faut donner le fion. » A quelque mois de

là, le mot revint dans la tête du roi. Il se mit à compulser tous les dictionnaires, et il n'y trouva pas ce mot. Il appela un Neuchâtelois qui était à sa cour, et lui dit: « Apprenez-moi ce que c'est que le fion dans la langue française. Sire, répondit le Neuchâtelois, le fion, c'est la bonne grâce. »

Le fion est, en effet, le poli, le dernier soin qu'on donne à un ouvrage pour le perfectionner. Ce mot a vieilli. Dans le canton de Vaud, nous l'employons souvent encore, mais dans un autre sens. Nous disons: « Lancer un fion à quelqu'un », pour: « Dire quelque chose de désagréable à quelqu'un. » — « Je lui ai lancé un rude fion », c'est-à-dire: « Je lui ai dit ses vérités, je lui ai cloué le bec. »

NANOT ET SON LEIVRON

NANOT était vèvou, du lei ya grantein, et n'avoi mein d'infants, et coumein l'étoi on onclliou à irretadzou, ses créancés lei permettant dé vivré lardzemeint ein sé protieurent les petits agréments que pouvant lei fairé plliaisi.

Ma se fasai villhou et sé traovavé bin solet, assebin son névao lou sollicitavé dé veni démaorâ tzi li. On bi dzo Nanot laissé fairé et démenadze tzi lou névao que lui baillié la pllie balla tsambra, et on lei reindze ses affaires bin ein odré. Ma faut te pas qu'on leivron que Nanot amavé tant sé peise ein démenadzeint! L'étoi on leivron bin reliy ein pi bronna, qu'on lei dit: de la bazanna, io l'avoi dei zhistoires chu lou grand Napoléon.

Nanot était désola et désorienta, et tot lou mondou s'efforcivé de consolâ l'onclliou; chondzi vo, on onclliou asse retzou! On rebouillâ ti lé magasins dé leivrons de Lozena, po retraovâ elliaus zhistoires dau grand Napoléon, sein rein traovâ. To per on coup, l'étoi on deçandou, lou névao, ein founeintechu la tablie d'on martand de leivrons, chu la Riponne, traoveci que tzertzivé — du lei ja grantein avoué onna fourra redze tota doraie, pllie bi, que cique que l'onclliou l'avoi perdu. Tot benirao, lou névao payie lou leivron et ne fâ qu'on chaut à l'ottô po rémettré lou précieux leivron à son onclliou; mâ ein lou veyiant, Nanot fâ onna pouetta mena.

— Mâ, lei dit lou névao, veidè vo pas que l'est lou leivron que vo zava perdu et que yé ju bein de la peïnnâ à reimplaci pè on mimou

— Oi, veyié prau, que fa l'onclliou d'on air tot eimbèta.

— Eh bein, adan?

— Alô, alô, que répond Nanot, coumeint vao-tou que ye fassou pò molâ mon réjao ique déchû?

MÉRINE.

EN MARAUDE

Au bal masqué. — Un copain, toujours malpropre, demande à son ami quel déguisement il doit prendre pour aller au bal.

— Mets une chemise propre!

*

Un de nos chefs d'orchestre rencontrant sur le Grand-Pont trois dames fort laides, dont deux très pâles et l'autre très brune, dit: Voilà deux blanches et une noire qui ne valent pas un soupri!

*

Le garde-champêtre d'une commune de La Côte avait à dresser procès-verbal contre une de ses bourgeoises. Ne sachant pas si l'adjectif *châtaine* était variable au féminin ou s'il faisait *châtaine*, il écrivit ainsi le signalement d'icelle: « ... Enfin, la susdite n'est ni blonde, ni brune, ni grise, ni blanche, ni rousse... »

*

— Alors, docteur, voyez-vous aucun inconvénient à ce que les femmes fument?

— Certes non, car alors... elles parlent moins!

*

Les dents sont comme les chiens: plus on leur donne de sucre, plus elles se gâtent.

*

Quand une femme a trop de lustres, sa figure n'en a plus.

*

Ceux-là seuls rient des belles-mères qui n'en ont pas; quand ils en ont, ils ne rient plus!

*

Jean-Abram de la Rochette a un cheval ombrageux:

« Quand j'ai vu ça, raconte-t-il, quand j'ai vu qu'il dressait les oreilles à tout bout de champ, je les lui ai coupées pour le guérir de sa peur! »

(Communiqué par A. R.)

LES ÉCHOS DU PASSÉ

Liberté.

Egalité.

AU NOM DE LA RÉPUBLIQUE HELVÉTIQUE
UNE ET INDIVISIBLE

ARRÊTÉ:

Le Directoire Exécutif, considérant que de tous tems les citoyens de l'Helvétie ont été appelés à s'exercer dans les armes pour la défense de la Patrie.

Considérant que les premiers embarras, inséparables d'une révolution, ont interrompu les anciens exercices militaires.

Considérant que l'indépendance de l'Helvétie ne peut être défendue avec succès que par des citoyens accoutumés à la discipline militaire.

Considérant que le vrai moyen de repousser loin du sol de la liberté les hordes étrangères, destinées à le ravager, est d'offrir à ses ennemis le spectacle imposant d'une Nation entière, armée pour la conservation de ses droits.

ARRÊTE:

1. A commencer de la réception du présent arrêté jusqu'au 1 May, les piquets d'élite seront exercés le plus souvent possible aux jours convenus entre les commandans d'arrondissements et les commis d'exercice.

Le reste de l'élite le sera au moins une fois par semaine.

2. L'exercice consistera dans le maniement d'armes et principalement dans la charge, les feux, les marches et les conversions simples; ceux qui n'auront point de fusils seront exercés à la marche en attendant qu'ils soient armés.

3. Les contingents de chaque commune aux piquets d'élite seront réunis pour être exercés par compagnies au moins six fois dans le courant de Mars et d'Avril.

4. Le commandant de chaque arrondissement fixera le jour et l'heure des exercices par compagnies de manière à les concilier autant que possible avec les convenances des communes.

5. Au cas que dans chaque arrondissement il n'y ait pas encore un nombre suffisant de commis d'exercice, les Inspecteurs sont autorisés à requérir les sous-officiers des régimens licenciés ou autres militaires capables d'en remplir les fonctions.

6. L'Elite sera passée en revue trois fois par demi bataillons; le jour et l'heure seront fixés par le commandant d'arrondissement: chaque demi bataillon d'Elite aura au jour de revue une pièce de campagne, autant que cela sera possible.

7. Les absents sans permission pour causes valables payeront une amende de 10 batz pour la première fois, 20 batz pour la seconde fois et ainsi de suite au profit des Pauvres de la Commune ou de l'arrondissement.

8. Les dispenses ne seront accordées que dans les cas de nécessité urgente, nulle autre excuse ne pouvant être admise lorsqu'il s'agit de remplir un devoir aussi sacré envers la Patrie.

9. Les Commis-d'Exercices et les Commandants d'arrondissements rendront tous les dix jours un compte exact à l'Inspecteur général, qui à son tour l'adressera au Ministre de la guerre, sur la proposition duquel le Directeur récompensera la diligence des uns et punira la négligence des autres.

10. Tous les officiers seront tenus d'assister aux exercices par compagnies ou aux Revues.

11. Le Ministre de la guerre est chargé avec urgence de l'exécution du présent arrêté.

Ainsi arrêté à Lucerne ce vingt huitième Février 1799.

Le Président du Directoire Exécutif,

GLAYRE.

Par le Directoire Exécutif,

Le Secrétaire général,

MOUSSON.

Certifié conforme à l'original reçu en manuscrit le 8 Mars, expédié imprimé aux Districts, le 9 et le 10 dit.

HENRI POLIER,

Préfet National du Canton du Léman.

Thérèse..., etc. — On nous écrit de "... :

Une bonne dame, qui a fait emplette d'un gramophone, voulut — intention des plus louables — en donner une audition aux personnes de son village.

Elle obtint du Conseil de paroisse l'autorisation d'utiliser le temple, seul local un peu vaste, pour cette audition. Une quête devait être faite au cours de la soirée, au profit d'une œuvre philanthropique.

Tout le monde était ravi de la netteté de l'instrument. Soudain, étonnement, effroi général. La bonne dame, elle-même, n'en croyait pas ses oreilles.

Sans aucun respect pour la sainteté du lieu, le gramophone entonne la célèbre et d'ailleurs inepte chanson de Polin : « Thérèse, ça me démange, d'aller en vendange » etc.

Vous voyez ça d'ici.

Etourderie ou malice de l'opérateur ? On ne le saura jamais.

Le journalisme sensationnel. — Les grands quotidiens se disputent les nouvelles à sensation ; ils ne font pas grâce d'un chien écrasé ou d'un rat mort à leurs lecteurs. Ils sont au non plus s'il n'y a pas tous les jours une écrabouillade où s'entassent les morts et les blessés. Quand il n'y en a pas, ils en inventent. Il paraît qu'aujourd'hui c'est le grand art du journalisme.

Voici, coupée au hasard, une nouvelle donnée par l'un de ces journaux. Lisez bien :

« Un accident fort regrettable, mais qui ne saurait être imputé qu'à l'imprudence de la victime, est arrivé au moment du passage d'un train express qui traversait une station où ne s'arrêtent que les trains omnibus.

» Un paysan ayant voulu franchir la voie est tombé sur les rails ; le train ne pouvait plus être arrêté et le malheureux a été littéralement coupé en deux.

» Pareil accident était déjà arrivé une fois au même individu, qui a été reconnu par l'aiguilleur. »

AU FOND DES CARTONS

Il y a une vingtaine d'années qu'a disparu la petite maison où se trouvait la source des « eaux minérales », à la promenade du Vallon, à Lausanne.

Sa disparition fut une des conséquences des orages d'octobre 1888 et de juin 1889.

Pauvre source ! Elle avait déjà perdu, depuis bien des années, son antique réputation. Autrefois, on y venait de loin chercher une eau très

fraîche et d'un goût très agréable. Vers midi, c'était un long défilé de bonnes ou d'enfants munis de cruches et de carafes ; il fallait faire queue pour s'approcher de la minuscule fontaine. De très bonne heure aussi, on y venait boire. Car c'était une des particularités de ces bienfaisantes eaux — ainsi l'affirmait du moins le vieux docteur Jean de La Harpe — qu'elles ne possédaient toute leur vertu qu'entre quatre et cinq heures du matin. « Et encore, ajoutait l'excellent médecin, faut-il, après avoir bu, aller déjeuner au Signal. »

En fouillant les cartons du Conseil communal, on y retrouverait, tout au fin fond, une décision qui est toujours restée lettre morte, comme d'autres, hélas !

Cette décision visait le captage d'une autre source ferrugineuse qui jaillit dans le lit du Flon à une centaine de mètres en amont de l'usine Duvillard. La dite source avait, au commencement du XIX^e siècle, un débit considérable. On fit même à cette époque des travaux pour s'en emparer : c'est là l'origine d'un souterrain dont l'ouverture se trouve, sous la molasse surplombante d'une cascade, à une petite distance de la prise d'eau des usines du Vallon. A demi effondré, ce souterrain avait jadis une réputation mystérieuse ; on le disait en communication avec le château, avec la cathédrale, etc. Les recherches n'avaient pas abouti et la source coulait toujours sur son lit de molasse, tantôt plus forte, tantôt plus faible, marquant son passage d'une caractéristique traînée de rouille.

C'est alors que le Conseil communal, après une analyse de l'eau, décida que la source serait captée et conduite à la petite fontaine de la Promenade des Eaux. Ceci remonte aux environs de 1870. La décision dort toujours, en nombreuse compagnie, dans les cartons de l'Hôtel-de-Ville.

Pourquoi ne l'amènerait-on pas à la place du Vallon, devant la gare de Lausanne-Signal, car il est aussi question — encore une de ces décisions qui jouent à la Belle au bois dormant — d'aménager en promenade cette place, qui sert aujourd'hui d'entrepôt et de débarras et qui a bien mauvais air, en vérité.

La petite fontaine d'eau minérale serait l'ornement central de cette promenade nouvelle, où passent tous les étrangers qui montent au Signal.

Qu'importe la neige, le printemps est à la porte et nos visiteurs aussi. Parons pour eux notre demeure et pour nous aussi.

A méditer.

Le seul endroit où l'on trouve, *paix, joie, bonheur, santé et richesse* est le... dictionnaire.

*

Enlevez à la jeunesse un peu de son étourderie et vous priveriez la vieillesse de souvenirs charmants.

Le théâtre de chez nous.

Rose est le titre de la pièce que M. Benjamin Vallotton a tirée de son dernier roman : « La famille Profit », et dont la *Muse* a donné, mercredi et vendredi, au Théâtre, deux représentations devant des salles comblées.

Les avis sont très partagés sur la nouvelle œuvre théâtrale de Benjamin Vallotton. Ceux-là même qui la louent le plus franchement font quelques réserves quant à ses qualités scéniques. Il semble que tous les auditeurs soient d'accord de la trouver un peu longue et pensent qu'elle pourrait être condensée en trois actes, sans aucun préjudice pour le développement logique et nécessaire de l'idée maîtresse et du caractère des personnages principaux. D'autre part, tous s'accordent également à déclarer qu'on retrouve dans *Rose* les qualités d'observation, l'originalité et la saveur qui caractérisent le talent de M. Benjamin Vallotton et qui lui valent la faveur méritée du public.

L'interprétation a soulevé aussi quelques critiques, à la première représentation spécialement. Il semble qu'hier tous les artistes amateurs étaient mieux dans leurs rôles. Quelques-uns même ont été chaleureusement et justement applaudis.

On dit — nous n'en avons pas confirmation —

que la *Muse* se déciderait à donner une troisième représentation de *Rose*. Pourquoi pas ? Bien des personnes encore n'ont pas vu cette pièce, qui regretteraient certainement d'être privées de ce plaisir.

A VOS SOUHAITS !

Deux jeunes époux ont quitté à l'anglaise les gens de la noce et, follement épris l'un de l'autre, ils se sont bien vite réfugiés dans leur petit nid d'amour. Enfin seuls !

Il se sont couchés. Leur conversation est des plus intimes et ne nous regarde pas...

— A... à... bschoum !... Bon ! Ça y est, fait le tourtereau vexé. Voilà cinq minutes que j'avais envie d'éternuer.

— Oh ! Ça ne fait rien, répondit la tourterelle, avec une indulgence délicate.

— Merci, mon adorée. N'est-ce pas que c'est bon d'être seuls, de s'aimer et de... a... a... a... bschoum... se le dire...

— Vous vous serez enrhumé du cerveau ?
— Non, non, je ne sais pas ce que c'est ; peut-être bien...

Il était très furieux, au fond. Voilà qu'il se dépoétisait ! Voilà qu'il était ridicule à cette aurore de la vie conjugale, à cet instant qui contient en germe tout le bonheur ou toutes les désillusions de l'avenir ?

— Continuez, reprit la tourterelle.

— A éternuer ?

— Non, fit-elle en riant, à causer.

— Je veux bien, moi, mais... où ai-je mis mon mouchoir ?

Il se leva, rageant presque et se promenant dans la chambre pour laisser passer cet orage d'éternuement.

— Pourvu que ça ne dure pas toute la nuit ? songeait-il.

Et il réfléchissait qu'il était né un vendredi et qu'une vieille lui avait jeté un sort autrefois ! Jusqu'à présent il n'avait pas été superstitieux ! Mais quand on voit un tel malheur fondre sur un homme qui n'a jamais fait de mal à personne, il faut bien qu'il y ait des motifs sérieux.

Quand sa tête lui parut plus fraîche, quand il n'éprouva plus aucune titillation dans les muqueuses du nez, il se recoucha.

— A ! vous revoilà enfin ! constata naïvement la tourterelle.

— Oui, mon amie, me re... a... a... bschoum,...

voilà.

Il bondit hors du lit.

C'était trop fort !

Théâtre. — Spectacles de la semaine : Dimanche 7 mars. En matinée et en soirée, *Le Roi*. Mardi 9 mars, 6^{me} représentation populaire. Jeudi 11 mars, pour les adieux de la troupe de comédie, *L'Etrangère*, comédie en cinq actes, d'Alexandre Dumas fils.

Kursaal. — La revue est décidément un gros succès ; l'affluence persiste. Le nouvel acte de *Old-India* est ravissant : décors d'une exactitude et d'une richesse remarquables. Quant aux sommières anglaises, leur ballet chanté est bissé chaque soir. Les coupures sont heureuses. Et il y aura encore du nouveau cette semaine : Tableaux plastiques d'art de Mme Lilette. Montée avec goût, par une jolie femme, avec des décors spéciaux, cette attraction assurera encore une longue série à la revue.

Théâtre Lumen. — Le programme de cette semaine comprend un certain nombre d'actualités qui attireront un public empressé. *La révolution en Perse, la poursuite d'une tribu insoumise au Maroc*, superbe tableau de la vie actuelle de ce pays. La partie éducative est fournie par la *vie des fourmis*, dont le succès a été considérable en Angleterre. Le reste du programme comprend encore un grand nombre de vues des plus intéressantes.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.